

Le parc de loisirs en intérieur dédié à l'univers des dinosaures, le [RAPTOR PARK](#), situé à Lingreville dans la Manche, a été placé en procédure de redressement judiciaire en début d'année 2018. Ouvert en 2016, le parc d'attractions avait attiré plus de 70 000 personnes l'année de l'ouverture, mais des factures impayées à des entreprises ayant participé à la construction du site seraient responsables du placement en redressement. En attente d'un bilan économique de l'entreprise, le parc de 10 000 m² reste ouvert.